



DÉFENSE  mobilité

**CMFP**  
CENTRE MILITAIRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

**LE CMFP :  
VOTRE ESPACE  
DE TRANSITION VERS  
L'EMPLOI CIVIL**

Depuis 1958, le CMFP est un centre de formation unique au service de la Défense. Entièrement dédié à votre transition professionnelle, il fait partie intégrante de Défense Mobilité depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Chargé de l'importante mission du retour à l'emploi des militaires quittant les Armées, ses principaux leviers d'action sont :

**- La formation professionnelle**

Une quarantaine de formations différentes sont possibles au Centre même ou dans l'une de ses Sections de Formation Professionnelle (SFP) réparties sur l'ensemble du territoire. Pour que vous ayez tous les atouts en main, le CMFP s'appuie sur l'expertise pédagogique de formateurs civils.

**- L'accompagnement**

Afin de préparer au mieux votre arrivée au CMFP, nous vous conseillons d'effectuer votre Session Bilan Orientation (SBO) directement au Centre. Grâce à celle-ci, vous pourrez affiner votre projet professionnel en dialoguant avec vos formateurs, les stagiaires, et en visitant nos structures de formation.

Conçu comme un sas de transition, le CMFP vous permettra de vous adapter au milieu civil et au monde de l'entreprise tout en

valorisant les savoir-être militaires que les entreprises recherchent. Vous bénéficierez d'un réel suivi pédagogique individualisé, ainsi que d'un soutien scolaire en cas de difficulté.

La cellule préparation au retour à la vie civile est à votre disposition pour faciliter vos démarches de régularisation administrative de fin de service.

**- L'aide au placement**

Le CMFP vous propose des prestations spécifiques pour vous aider à trouver un emploi.

L'enseignement des techniques de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, simulation d'entretien d'embauche) avec des professionnels, mais aussi avec des encadrants militaires spécialistes de la reconversion, vous préparera au mieux dans vos démarches auprès des entreprises (Cellule Conseil Emploi).

**- La mise en relation avec les entreprises**

Nous mettons à votre disposition tous les moyens disponibles pour entrer en contact avec les entreprises. Vous bénéficierez également d'un réseau d'entreprises partenaires avec qui nous organisons régulièrement des entretiens d'embauche durant votre stage.

Caserne du Chaffault - BP 309 - 85206 FONTENAY-LE-COMTE CEDEX  
Tél : 02 51 53 46 12 Télécopie : 02 51 53 46 42 www.defense-mobilite.fr

PUBILIS CONSULTANTS © J.C. Thorel - F. Pellan / Armée de terre

DÉFENSE  mobilité

Plus de compétences pour votre avenir

**CMFP**  
CENTRE MILITAIRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

**LE CMFP :  
VOTRE ATOUT  
FORMATION  
DÉFENSE MOBILITÉ**

Le Centre Militaire de Formation Professionnelle (CMFP) est l'un des atouts majeurs de l'offre de formation et de valorisation des compétences proposée par Défense Mobilité.

Dans votre démarche active vers une carrière civile, la formation professionnelle est en effet un facteur déterminant d'accès à l'emploi. Lorsque le métier exercé au sein du ministère de la Défense n'a pas d'équivalent civil, il est nécessaire d'en apprendre un nouveau. Il se peut également que vous ayez un projet de réorientation professionnelle ou que votre projet professionnel nécessite un complément de formation.

Unique au sein de la Défense, le CMFP accueille chaque année plus de 2000 stagiaires dans le cadre d'une formation adaptée à leur projet professionnel. Avec un accompagnement spécifique, vos conditions d'apprentissage y seront optimales.

Le Centre forme sans distinction des stagiaires issus des trois armées et de la Gendarmerie Nationale.



**DES ENSEIGNANTS  
DE TALENT  
AU CŒUR DE  
VOTRE FORMATION**



Au cœur de l'action de Défense Mobilité, le CMFP forme des femmes et des hommes ayant acquis une solide expérience militaire au sein de la Défense, mais aussi un savoir-être reconnu et recherché des entreprises.

L'objectif du Centre est de vous rendre rapidement autonome au travers de formations essentiellement techniques dispensées par des formateurs issus du monde de l'entreprise. Au CMFP, vous pourrez également compléter vos formations par l'apprentissage des techniques de recherche d'emploi (TRE). Ainsi, vous aurez toutes les cartes en main pour vous insérer au sein du tissu économique de votre région de repli.

Le CMFP obtient d'excellents résultats, mais il faut garder à l'esprit qu'une inscription au Centre doit résulter d'un projet professionnel mûrement réfléchi. Nous vous conseillons donc de commencer votre démarche par une orientation professionnelle. Par la suite, votre réussite au stage de formation reposera sur votre motivation et votre engagement personnel.

**DES PRESTATIONS  
EN AMONT POUR  
MIEUX VOUS PREPARER  
AUX FORMATIONS**

En amont des formations qualifiantes, le CMFP vous propose des sessions d'orientation et des stages de remise à niveau vous permettant d'aborder votre future formation dans les meilleures conditions.

**- Le bilan orientation**

Une trentaine de Sessions Bilan Orientation (SBO) sont organisées chaque année au

CMFP. Elles vous permettront de mieux finaliser votre projet professionnel en échangeant avec les formateurs et nos stagiaires, ainsi qu'en visitant nos ateliers de formation.

**- Les stages de remise à niveau**

300 places en cours de remise à niveau scolaire (RANS) sont proposées tous les ans. Ouverts à tous ceux qui ont

besoin d'une remise à niveau de leurs connaissances académiques, ces stages sont un atout supplémentaire pour réussir dans leur démarche de formation professionnelle ou de préparation aux concours. Ces stages sont assurés par des enseignants de l'éducation nationale détachés au CMFP.



**DES FORMATIONS  
QUALIFIANTES DANS  
7 SECTEURS  
PROFESSIONNELS**

En fonction de votre projet professionnel, les formations qui vous sont proposées au CMFP couvrent 7 grands secteurs d'activité **parmi les plus porteurs en termes d'emploi** :

- Bâtiment
- Génie climatique
- Industrie
- Maintenance
- Réseaux et sécurité
- Tertiaire et services à la personne
- Transport et logistique

Ces 7 secteurs vous donnent la possibilité d'accéder à une quarantaine de formations au Centre même, ou au sein de

ses Sections de Formation Professionnelle (SFP) réparties sur l'ensemble du territoire.

**Un titre professionnel délivré par le ministère du Travail et de l'Emploi viendra sanctionner votre formation au CMFP.**

